

« L'insoutenable ordre du discours »

Philippe Zittoun & Anna Durnová

Michel Foucault, à la trajectoire et aux écrits si atypiques, ne manque pas de susciter des réflexions multiples, des commentaires variés voire contradictoires et d'inspirer nombre de chercheurs dans diverses disciplines. Nous n'avons ici nullement la prétention de retracer la pensée foucauldienne, d'explicitier sa complexité, de noter ses évolutions ou encore d'en faire l'exégèse, il existe pour cela de nombreux spécialistes bien plus érudits sur le sujet que nous. Ce texte a plutôt l'ambition de « piocher » et d'exposer quelques-unes des nombreuses idées développées par l'auteur et dont la seule caractéristique commune est de nous avoir inspirés dans nos propres travaux. Cette cueillette est volontairement subjective et s'appuie, non sur une restitution précise mais sur une hybridation volontaire.

Il ne s'agit donc pas ici de prendre un concept développé par Michel Foucault, comme la biopolitique, la gouvernementalité ou même le discours, et d'en dessiner le contour transcendantal qui traverse les œuvres multiples de Michel Foucault. Il ne s'agit pas d'imaginer qu'il y a une pensée universelle et atemporelle de Michel Foucault dont les livres et les écrits ne sont que le reflet elliptique et l'auteur de ces lignes le traducteur fidèle qui justifie son propos par sa capacité de synthèse de tous les dits et écrits de l'auteur.

Le parti pris ici est plutôt de s'intéresser à deux textes en particulier, l'ordre du discours, qui retranscrit le discours inaugural prononcé au Collège de France, et la préface de l'ouvrage *Les Mots et des choses*. Deux discours saisissables par leur matérialité, leur temporalité, leurs conditions d'énonciation. Deux discours que nous ne considérerons pas comme représentatif de l'ensemble de la pensée de Foucault mais comme un zoom sur l'une des multiples variations qu'il a opéré autour de ce concept de « discours », avec lequel il s'est débattu pour le rendre heuristique.

Evidemment, une telle analyse n'est pas simple et nous ne prétendons pas nous même à en saisir l'ensemble de la portée. Il n'est en effet pas simple de faire cette archéologie du savoir en se plongeant dans les conditions d'élaboration qui ont conduit l'auteur à développer son discours. Non seulement, le décalage temporelle entre le temps où il écrit ces textes et ce temps où nous le commentons est trop important, et en plus, nous n'avons nullement entrepris une enquête qui nous le rendrait un peu plus accessible.

Ce qui nous intéresse dans ces deux textes, c'est la raison pour laquelle nous nous satisferons de cette posture modeste, c'est d'abord la façon dont certaines préoccupations de Michel Foucault font écho à celles que nous avons rencontrées et permettent de les expliciter voire de les éclairer dans certains cas. Nous nous intéresserons tout particulièrement au discours, un discours à la fois réel par sa matérialité et éphémère par sa durée, à la fois inquiétant et rassurant, enfermement et libérant, ordonnant et chahutant. Un discours qui ordonne l'activité humaine autant qu'il est ordonné par elle. Un discours qui, inlassablement, tente de mettre en ordre une réalité qu'il violente à chaque fois mais qui lui échappe sans cesse, et qui

n'est pourtant saisissable que par lui. Nous nous intéresserons également à ce que Foucault nomme l'épistémè qui forme en quelques sortes les codes qui rendent possible autant qu'ils enferment les discours, des codes qui forment une heuristique de la vérité propre à une époque et à un espace donné, des codes qui donnent à voir ce qu'est la société dans sa complexité et la politique.

Commençons tout d'abord par nous arrêter un instant par cette petite introduction du premier ouvrage. Elle nous en dit déjà tellement. Michel Foucault commence son propos par expliciter le problème qu'il rencontre en tant que devant faire un discours sur le discours. Il fait part de son inquiétude à formuler son propre discours et de sa quête désespérée de balises et de repères comme pour se rassurer : « Plutôt que de prendre la parole, j'aurai voulu être enveloppé par elle (...) j'aurais aimé m'apercevoir qu'au moment de parler une voix sans nom me précédait depuis longtemps ». Il aurait préféré n'être que le jouet d'un discours qui s'impose à lui et non d'être celui en charge de commencer en discours : « Il m'aurait alors suffi d'enchaîner, de poursuivre la phrase, de me loger dans les interstices (...) je serais plutôt au hasard du déroulement une mince lacune ».

Mais le discours ne s'impose pas au locuteur pas plus qu'il se trouve en dehors de lui. Le discours existe d'abord dans la matérialité de son énonciation concrète. Il est un acte nécessairement singulier et subjectif. Dans cette petite introduction, l'auteur redoute de « commencer » son discours car un commencement est toujours une singularité qui engage l'auteur, son identité. Par cette crainte, Foucault exprime à quel point la singularité est une mise en danger à laquelle il aurait souhaité échapper en passant de l'autre côté du discours, du côté de l'idée objective et universelle qui n'engage pas le sujet.

Mais voilà, pour Foucault, cet espoir d'échapper au discours dans sa matérialité est vain. Il n'est pas possible de passer de l'autre côté du discours, de le rendre transparent au regard des vérités que l'auteur veut dire : « je voudrais que [le discours] soit tout autour de moi comme une transparence calme, profonde, indéfiniment ouverte où les autres répondraient à mon attente et d'où les vérités une à une se lèverai ». On ne peut penser une idée sans qu'un sujet ne formule des mots, des phrases, des énoncés et du même coup, que son idée ne se trouve « ensablée » dans des pratiques discursives concrètes d'un sujet donné, à un moment précis.

On en arrive ainsi à cette première idée essentielle pour nous dans ce texte. Le discours n'est pas neutre et transparent au regard de l'objet, de l'idée ou du fait qu'elle veut décrire. Bien au contraire, le discours est un acte de « violence que nous faisons aux choses, en tout cas comme une pratique que nous leur imposons ». Comme l'explique Michel Foucault, si le discours était neutre, pourquoi certains sujets, certains mots sont frappés d'interdits ? « comme si le discours, loin d'être cet élément transparent ou neutre dans lequel la sexualité se désarme et la politique se pacifie, était un des lieux où elles exercent, de manière privilégiée, quelques-uns de leur redoutables puissances ».

C'est sur cette non neutralité du langage sur lesquels nous voudrions nous arrêter un instant pour souligner l'écho de ses propos dans nos propres recherches. Dans l'analyse des politiques publiques, le discours est généralement assimilé à un discours politique souvent officiel, du moins façonné et lissé. Il est souvent considéré comme le voile que les acteurs mobilisent pour cacher leur pratique. Combien d'ouvrages ou de manuels insistent sur le décalage entre le discours officiel et l'analyse que réalise le sociologue ou le politiste ? Les

discours sur la cohérence de l'Etat, de la politique publique, sur la réforme et le changement ou encore sur la pertinence des solutions apportées à un problème donné sont ainsi requalifiés de « bruit de fond » au profit de mise en évidence de pratiques incohérentes et conflictuelles, d'actions éparses et éclatées, de réforme réduite à une portion incrémentale ou encore d'absence de lien rationnel entre problème et solution.

Mais peut-on observer les pratiques débarrassées de tout discours ? Peut-on produire un discours sur ces pratiques sans leur faire violence, sans interférer avec elle ? Si l'on reprend les réflexions de Michel Foucault, la réponse ne peut être que négative. Le discours n'est pas le reflet de la réalité des pratiques, exact ou inexact, il est d'abord une pratique particulière qui fait violence aux pratiques qu'elle décrit. Il ne s'agit dès lors plus de se confronter à la substance de ce qui est dit, comme aime à dire Wittgenstein, et de refuser la « souveraineté du signifiant » en plaçant le discours au rang des autres pratiques qu'il s'agit d'analyser. La question n'est pas de savoir si l'Etat est cohérent mais de comprendre en quoi le discours sur la cohérence de l'Etat joue un rôle spécifique dans les pratiques désordonnées des acteurs. Il devient une pratique supplémentaire mais dont le rôle particulier est justement de vouloir englober les autres pratiques, de leur donner un ordre, de vouloir les lisser ou les gommer. Dès lors qu'on le considère comme une pratique non neutre, il devient impossible de s'en débarrasser au nom de sa non validité substantielle.

Si le discours n'est pas l'objet qu'il décrit pour Foucault, il n'est pas pour autant rien comme le laisse entendre de nombreuses approches *du linguistic turn*. Le problème, c'est que nous n'accédons jamais à une connaissance de la réalité nue sans passer par des pratiques discursives. Comme le rappelle Paul Veyne, « Mal comprise, cette conception de la vérité comme non correspondance au réel a fait croire que, selon Foucault, les fous n'étaient pas fous et que parler de folie était de l'idéologie. Même un Raymond Aron ne comprenait pas autrement l'histoire de la folie et me le disait sans ambages ; la folie n'est que trop réelle, il suffit de voir un fou pour le savoir protestait-il, et il avait raison : Foucault lui-même professait que la folie pour n'être pas ce que son discours en a dit et en dira « n'était pas rien » pour autant ». Ce qui importe ce n'est donc pas de considérer qu'il n'existe pas de réel et seulement des discours ou inversement mais de comprendre à quel point le discours sur le réel est le filtre indispensable pour le saisir sans jamais l'absorber complètement.

Cela nous amène à une seconde caractéristique des discours sur laquelle insiste Michel Foucault, c'est leur « matérialité ». Les discours existent d'abord et avant tout dans le fait d'être énoncé, écrits ou dits. Ils sont posés là quelque part, à un instant précis et sur un lieu donné. Ils ne sont pas supposés ou théoriques mais bien matériels dans le sens de leur existence empirique. Les discours « doivent être traités comme un ensemble d'évènements discursifs (...) [où l'évènement] n'est point immatériel ; c'est toujours au niveau de la matérialité qu'il prend effet, qu'il est effet : il a son lieu et il consiste dans la relation, la coexistence, la dispersion, le recoupement, l'accumulation, la sélection d'éléments matériels ».

Pour le sociologue ou le politiste, pour tous ceux qui tiennent à se situer dans le domaine des sciences empiriques, quoi de plus important que cette « matérialité » qui s'offre à voir. En rejetant le discours et en lui préférant des concepts comme l'idée ou l'intérêt, le chercheur se trouve embarrassé par leur extraction empirique et matérielle. Doit-il extraire l'idée des discours mais dans ce cas pourquoi ne pas les prendre directement ? Doit-il chercher la signification profonde qui se cache derrière les discours mais comment savoir si le propos caché

n'est pas un discours du chercheur qui fait violence au discours étudié? Doit-il extraire des dispositifs matériels mais dans ce cas, n'est-ce pas le chercheur qui produit lui-même un discours alors même qu'il en a refusé le droit aux acteurs?

Pour Michel Foucault, il ne faut pas aller « du discours vers son noyau intérieur et caché, vers le cœur d'une pensée ou d'une signification qui se manifesteraient en lui ». Il n'existe ainsi aucune idée qui vient transcender le discours ou s'immiscer en arrière fond pour en dicter la forme. Derrière le discours, « il n'y a rien » explique l'auteur. On ne trouve aucune représentation générale, aucun concept universel.

Cette « matérialité » et cette non neutralité associée à l'absence de transcendance conduit ainsi à la troisième caractéristique du discours, sa singularité. Le discours est singulier et spécifique. Il vient se loger dans les petits comme dans les grands événements, dans les actes notariés, dans les registres de paroisses comme dans les guerres, les lois ou les « grands » événements. Il est multiple et protéiforme. Il se déroule à chaque instant et met fin à la recherche désespéré d'un rapport de cause à effet ou d'une relation à un fond universelle.

Michel Foucault défend la singularité du discours contre l'universalité de l'idée et de la pensée. Il s'agit ainsi de considérer que la pensée n'existe pas de façon transcendantale mais qu'elle se trouve indissociable des discours mobilisés pour l'exprimer. La pensée n'existe pas derrière le discours mais dans les pratiques discursives.

Cette singularité permet de refuser ce concept d'idée si commode dans l'analyse des politiques publiques et qui a permis de se débarrasser de celui de discours. En effet, la plupart des travaux sur les politiques publiques s'inscrivent dans une démarche qui vise à mettre en évidence les pratiques des acteurs en dévoilement de ce qui se trouve derrière leur discours. Là où les acteurs clament de la cohérence, les chercheurs mettent en évidence l'incohérence. Là où les acteurs défendent leur volonté de résoudre des problèmes, les chercheurs mettent en lumière que ce sont souvent les solutions qui cherchent des problèmes. Là où les acteurs défendent une idée, les chercheurs montrent que cette idée leur est extérieure.

Là où l'idée est un concept qui permet l'objectivation et la décontextualisation des scènes concrètes, le discours oblige à revenir à l'étude concrète de l'ensemble des discussions en ramenant toujours une idée à sa matérialité, c'est-à-dire à son inscription spécifique dans des pratiques discursives.

Mais voilà, si toute pratique discursive est spécifique, si tout événement est singulier, que reste-t-il au sociologue, à l'historien ou au politiste ? Comment est-il possible de ne pas se noyer dans l'infinie multiplicité des discours ? C'est ici que Michel Foucault aborde la quatrième caractéristique du discours et probablement sa plus importante : sa rareté. Il existe selon l'auteur plusieurs processus qui participent de réduire le vertige de la liberté infinie des discours, d'en réduire les dangers et d'en maîtriser l'aléa et qu'il nomme les processus de raréfaction. « Je suppose que dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'évènement aléatoire, d'en esquiver la lourde matérialité. »

Michel Foucault identifie ainsi trois dispositifs de raréfaction du discours : la limitation des pouvoirs, la conjuration des hasards et la raréfaction des sujets. Le premier dispositif consiste à

partir d'une des caractéristiques du discours, le pouvoir. Pour Foucault, le discours « n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer ». La production des interdits mais aussi la distinction entre la folie et la raison ou plus encore l'opposition du vrai et du faux sont pour Foucault des dispositifs de raréfaction du discours et de limitation de ces dangers. Ainsi, cette « volonté de vérité » au cœur du discours est un système de distinction et d'exclusion qui s'appuie sur un ensemble de pratiques (l'enseignement et la pédagogie) et d'institutions (les livres, les bibliothèques, les laboratoires, etc.). Foucault effectue ainsi une distinction entre la vérité qui s'est distingué du pouvoir en ce sens que détenir le pouvoir ne permet plus de dire le vrai, comme la science de la politique, et la volonté de vérité qui met en jeu le pouvoir : « Si le discours vrai n'est plus, depuis les Grecs, celui qui répond au désir ou celui qui exerce le pouvoir, dans la volonté de le dire, ce discours vrai, qu'est-ce donc qui est en jeu sinon le désir et le pouvoir ». Ainsi, il existe une raréfaction du discours par l'ensemble des dispositifs mis en place pour distinguer le vrai du faux mais cette raréfaction n'empêche en rien l'exercice du pouvoir qui se déplace dans la volonté même de chercher la vérité.

Le second dispositif est celui de la mise en ordre d'un espace par trop aléatoire. Pour limiter l'insupportable problème que pose ce chaos des événements aléatoires, cette discontinuité des phénomènes, cette incohérence des discours spécifiques, il existe un ensemble de dispositifs interne au discours qui tente de le maîtriser. Ainsi, le commentaire n'est pas, pour Foucault, une simple tentative de compréhension d'un texte donné, ce qui le supposerait neutre. Il a une fonction qui lui est propre en limitant le hasard et en disant ce que le texte ne dit justement pas. En ce sens, il violente le texte initial en lui donnant du sens, de la cohérence, de l'unité. Ainsi, le commentaire sur l'œuvre de Foucault, cette volonté de dégager derrière la spécificité et la variété de chaque texte par exemple une cohérence et une continuité permet de raréfier la multiplicité des discours, de réduire à une expression plus simple et de conjurer ainsi le hasard. Comment parler de Foucault si chaque texte est spécifique ? Mais comme commenter Foucault si chaque commentaire redit la même chose que le texte initial ? C'est aussi l'espoir d'une unité de l'auteur qui permet de chercher de la cohérence au texte. L'auteur est ainsi, à côté du commentaire ou avec lui, un élément de raréfaction du discours. « le commentaire conjure le hasard du discours (...) [il] limitait le le hasard du discours par le jeu d'une identité qui aurait la forme de la répétition et du même. Le principe de l'auteur limite ce même hasard par le jeu d'une identité qui a la forme de l'individualité et du moi ».

A côté du commentaire et de l'auteur, on trouve également ce que Foucault nomme la discipline et qui est « un domaine d'objets, un ensemble de méthodes, un corpus de propositions considérées comme vraies, un jeu de règles et de définitions, de techniques et d'instruments ». Ici, l'enjeu n'est pas de découvrir un sens mais est d'abord les conditions de production de nouvelles propositions. La discipline permet donc la production de nouveaux discours en même temps qu'elle en assure l'étroitesse. Cette étroitesse, c'est notamment l'existence dans chaque discipline de conditions d'accès qui sont liées à une délimitation des objets, à des règles de validité, ce que Foucault nomme une « police discursive ».

Enfin, le troisième dispositif de raréfaction des discours passe par la raréfaction des sujets parlant eux-mêmes. Si certains discours sont ouverts à tous les sujets parlants, d'autres sont restreints, maîtrisés. Il existe ainsi des rituels par exemple qui « définit la qualification des individus qui parlent ».

Les processus de raréfaction du discours n'empêchent donc nullement l'existence de nouveau discours mais elle en réduit la possibilité en dressant un nombre important de conditions. C'est cette raréfaction qui participe de créer un ordre du discours, ordre qui fait osciller les paroles entre singularité et répétition. C'est cet ordre du discours qui, pour réduire la singularité et l'infini des paroles, pousse à l'existence d'un discours de la mise en ordre.

C'est sur ce point que nous voudrions prendre un instant pour souligner à quel point il a permis d'inspirer certains aspects de nos travaux et d'ausculter différemment deux questions traditionnelles de la science politique. La première question est l'objet d'une controverse traditionnelle. Doit-on parler d'action publique ou de politique publique pour désigner l'objet que nous voulons étudier ? Les défenseurs du concept de « politique publique » insistent sur l'importance de ne pas prendre isolément des actions et des décisions éparses mais de les prendre dans l'ensemble qui leur permet de prendre sens. Les défenseurs du concept d'action publique rejette cet apriori d'une cohérence et suggère qu'il faut justement s'intéresser aux désordres des actions qui n'est que le reflet du désordre des acteurs.

Nous voudrions reprendre cette question en déplaçant le débat et en nous intéressant justement au travail de mise en ordre que produisent les acteurs eux-mêmes dans leur discours. A partir du moment où le discours n'est plus considéré comme une pratique neutre, la question n'est pas pour le chercheur de se laisser prendre par le « règne du signifiant » pour expliquer si oui ou non les actions sont éparses ou cohérentes mais au contraire de souligner l'importance d'un travail de mise en ordre des actions conduit au sein même des discours. Pour un acteur, défendre la mise en place d'une nouvelle action en la repositionnant dans un ensemble plus vaste, c'est au contraire pouvoir lui enlever sa singularité, pour rendre possible sa répétition. C'est enlever l'exclusivité du sujet défenseur pour la rendre partageable. Pour donner du sens à l'action nouvelle qu'il défend, pour la rendre partageable, l'acteur peut effectuer un travail taxinomique qui intègre l'action à la politique publique, pour la préserver ou pour la transformer.

Par exemple, nous avons pu observer les débats qui entouraient la réduction de la vitesse limite à Paris. Pour les uns, il s'agissait là d'une mesure qui faisait partie de la politique des transports. Pour les autres, il s'agissait d'une mesure cohérente avec la politique de sécurité des écoles et enfin pour les troisièmes il s'agissait là d'une mesure en cohérence avec la lutte contre le bruit. Ce débat n'est pas qu'anecdotique, il fut l'objet d'un véritable conflit. Conflit autour de la mesure elle-même d'abord car à chaque fois qu'elle se mettait à appartenir à un nouvelle ensemble, elle subissait des variations de périmètres d'application. Conflit autour de son détenteur également car suivant l'ensemble auquel elle était rattaché, elle ne dépendait plus des mêmes acteurs. Ces luttes taxinomiques ne sont pas neutres, ce sur quoi s'accordent les chercheurs lorsqu'ils débattent entre eux pour imposer une taxinomie spécifique mais qu'il refuse le plus souvent aux acteurs eux-mêmes en ne donnant souvent pas d'importance à ces débats.

De la même façon, un débat traverse l'analyse des politiques publiques pour savoir si les solutions proviennent des problèmes ou leur sont indépendants. Cette question du lien entre problème et solution ne semble pas trouvé à se stabiliser. Les défenseurs de la seconde solution utilisent souvent l'observation empirique pour souligner qu'il existe nombre de situations où les solutions préexistent au problème. Ils ont avec eux l'exemplarité empirique. Pour autant, ils n'arrivent pas à répondre à une question toute simple : si les solutions existent avant les

problèmes, pourquoi ont-elles besoins des problèmes pour s'imposer ? Pour la raison, selon nous, qu'il existe des procédures et des dispositifs de raréfaction qui font qu'une solution a besoin d'un problème pour prendre sens et devenir partageable. Ce qui est intéressant, ce n'est alors pas de repérer l'aléatoire qui permet la rencontre mais de comprendre comment les acteurs tentent de conjurer la singularité d'une solution en la « fixant » à un problème. Cet ordre du discours qui veut qu'à une solution corresponde un problème permet ainsi de produire un discours de mise en ordre qui rassure et conjure l'aléatoire.

Mais si une solution a besoin de s'adjoindre un problème, on ne peut pour autant effectuer n'importe quelle association. Il existe des dispositifs contraignants qui se déploient devant chaque nouvelle tentative et qui font très souvent disparaître la construction d'un nouvel énoncé. Il existe donc des conditions de validité pour chaque énoncé qui fait que seuls quelques rares énoncés finissent par se figer provisoirement dans une décision.

L'énoncé de politique publique, concept que nous avons développé ces dernières années, est d'abord un discours qui trouve une part de son inspiration chez Michel Foucault et son ordre du discours. Ce sont ces travaux qui nous permettent de nous focaliser tout particulièrement sur le discours et la tension qu'il reflète à travers son travail de mise en ordre, un travail qui n'aboutit jamais totalement mais que, tel Sisyphe, recommencent éternellement les acteurs.

L'énoncé de politiques publiques est d'abord un discours de mise en ordre qui tente de mettre en mot des problèmes pour les rendre saisissables, de désigner un public de victime pour lui donner sa forme collective, de suggérer des coupables qui donne des prises aux solutions, et d'y relier des actions qui deviennent par cette adjonction des solutions légitimes. L'énoncé est à la fois une action publique mais aussi son analyse, sa rationalisation, sa légitimation. Pour exister, l'énoncé doit se soumettre à des conditions d'énonciation qui participent tant de sa raréfaction que de son soutien collectif.

S'intéresser à ces processus d'élaboration, de stabilisation et de raréfaction des énoncés, c'est donc d'abord prendre l'importance du discours dans l'analyse des processus de fabrication de l'action publique. La façon dont les acteurs produisent des connaissances en les inscrivant dans des discours est un élément essentiel de ces processus pourtant si longtemps négligés. Pas plus que de circonscrire le travail des historiens aux grands événements, il ne s'agit de se limiter à des « discours officiels » mais de prendre en compte l'ensemble des pratiques discursives, à haut bruit comme à « bas bruit », pour comprendre comment dans leur répétition se loge l'énoncé qui va donner sens à ce que les acteurs veulent mettre en place.

Nous en venons à une cinquième et dernière caractéristique du discours, celle qui s'intéresse aux processus de raréfaction non plus comme un dispositif de limitation du discours mais comme dessinant à force de répétition successive une toile de fonds, celle de l'épistémè.

Dans la préface de l'ouvrage *Les mots et choses*, Foucault explique que l'ordre du discours révèle aussi les « codes fondamentaux d'une culture – ceux qui régissent son langage, ses schémas perceptifs, ses échanges, ses techniques ses valeurs, la hiérarchie de ses pratiques – qui fixent d'entrée de jeu pour chaque homme les ordres empiriques auxquels il aura affaire et dans lesquels il se retrouvera ». Autrement dit, il fait de l'ensemble des codes dans lesquels s'inscrivent les discours le révélateur d'une société temporellement et spatialement située... C'est par l'usage du concept d'« épistémè », que l'auteur clarifie davantage ce qu'il entend par l'ordre du discours.

S'inspirant d'un texte de Borges, Foucault souligne tous les problèmes que posent les processus de classification. Dans l'encyclopédie chinoise que présente l'auteur argentin, les « animaux » sont répartis dans les catégories suivantes: « a) appartenant à l'empereur, b) embaumés c) apprivoisées d) cochon de lait e) sirène f) fabuleux g) chiens en liberté [...] ». Cette curieuse classification apparaît comme une des classifications possibles. Cela signifie qu'il n'y a pas une classification que donnerai à voir la réalité mais de multiples façons d'ordonner les choses. Chaque façon renvoie alors à un « ordre empirique » par lequel le sujet conçoit les choses, leur donne du sens et de la cohérence. L'absurdité de cette classification permet à Foucault de mettre en évidence l'importance des taxinomies et des codes pour former l'épistémè.

C'est, par ailleurs, à partir des multiples taxinomies (de la folie, de la maladie, de la sexualité) que Foucault se met à identifier une codification des pratiques discursives dans le temps et dans l'espace. Foucault propose donc un regard sur l'épistémè à travers la « taxinomie », qui donne une cohésion interne au discours et à travers le « code » qui lui donne une cohérence qui se manifeste vers l'extérieur.

L'aspect problématique de la cohérence du code nous permettra de définir l'épistémè et d'en revenir, pour conclure, à l'insoutenable ordre du discours.

La taxinomie qui force l'ordre des choses devient alors la force du discours. Elle permet de distinguer le vrai du faux, le permis de l'interdit. « C'est au nom de cet ordre que les codes du langage, de la perception, de la pratique sont critiqués et rendus partiellement invalides ». Cette même force se déploie à travers des codes, c'est-à-dire une agrégation systématique des taxinomies: « C'est sur le fond de cet ordre que se bâtiront les théories générales de l'ordonnance des choses et les interprétations qu'elle appelle ». Pour définir l'épistémè Foucault insiste sur la cohésion interne des rapports entre les mots et les choses qui émergent grâce à la taxinomie, de même qu'il se pose la question sur les conditions dans lesquelles un discours devient cohérent, c'est-à-dire organisé par un code. Cette démarcation passe par deux phases : A travers l'analyse des « pratiques discursives » Foucault cherche à capter le singulier, à l'expliquer ; à travers leur analyse, il veut mettre en évidence le principe de leur codification.

Or, cette analyse reflète un paradoxe. Après avoir insisté sur l'impossibilité de fixer le discours, Foucault tente de le faire à travers son travail analytique. C'est à partir de ce paradoxe que naît l'épistémè : « [C'est] à notre sol silencieux et naïvement immobile que nous rendons ses ruptures, son instabilité, ses failles ». L'épistémè est défini par sa cohérence tout en étant marquée par une « déchirure ».

Ce paradoxe apparaît plus fortement dans la notion de « code ». Le code trie et organise la perception du sujet, il est en quelque sorte une démarcation épistémologique. Il témoigne d'une homogénéité et d'une cohérence qui n'est qu'éphémère. Lorsque le sujet s'oppose à ce code, lorsqu'il se voit intimidé par lui, le code est l'objet d'une contestation permanente. Du coup, il perd son caractère absolu parce qu'il se déploie dans une pratique discursive singulière. Pour autant, cette pratique, loin de s'enfermer dans une contestation déchirante, continue à se référer au code pour qu'elle puisse être repérée, voire comprise.

C'est ce double positionnement d'une pratique discursive, à la fois cohérente et déchirante, qui renvoie au paradoxe mentionné au sujet de l'épistémè. Ce double positionnement tranche dans le vif de l'ensemble des pratiques discursives. Il sépare une pratique discursive reconnue,

que l'on pourrait appeler « convention » d'une pratique « méconnue » que l'on pourrait appeler aussi « invention ».

La « convention » est un ordre du discours propre à la situation du sujet et du contexte dans lequel il se trouve. Le sujet peut néanmoins opérer une invention par écart ou par opposition à cet ordre, formant ainsi un nouvel ordre possible. Il en ressort que le discours est observable à partir des pratiques discursives, non seulement lorsqu'elles reprennent et reflètent les conventions mais également lorsqu'elles s'en écartent par un non-dit, un interdit (l'inexprimable, l'ambiguë) ou par un conflit (antagonisme, controverse).

Ainsi, on peut envisager, par exemple, une analyse des tabous sociaux, des politiques controversées ou incertaines, telle que la politique de la fin de vie. Pour une telle analyse, l'essentiel ne serait pas de refaire un discours éthique sur la mort, mais justement de s'en détacher et d'essayer de comprendre sa codification. Quels codes ont permis aux défenseurs de l'euthanasie de formuler un discours pour défendre leur projet et quels codes ont à leur tour permis aux opposants de le faire échouer ?

En admettant que le code n'est pas seulement révélateur de ce qui est dit mais aussi de ce qui ne l'est pas, un terrain pour une analyse de l'inexprimable s'ouvre également. Telle peut être par exemple le fond d'un questionnement par rapport aux émotions et leur rôle dans l'analyse des politiques publiques. Or, les émotions à leur tour, seront identifiées des deux côtés : les émotions conventionnelles (p.e. le deuil de la mort, la joie d'un succès, etc.) sont opposées à des « mauvaises émotions » (que nous pouvons désormais appeler « émotions inventives »).

Concevoir la convention dans son enjeu permanent avec l'invention nous permet de focaliser notre travail analytique sur la production même d'une convention. Qu'est ce qui permet, à une pratique discursive plutôt qu'à une autre, de devenir conventionnelle ? Quels sont les rapports qui la marquent, qui lui accordent cette position ? La convention classe ainsi les pratiques discursives.

Une convention – en tant que champ d'interaction avec l'invention – met en exergue l'ordre du discours. Un tel prolongement de « l'ordre du discours » nous intéresse finalement pour un établissement d'une pratique analytique à la fois souple et rigoureuse, réflexive et systématique. La réponse semble être néanmoins toujours placée dans le même paradoxe : entre ce qui est dit et ce qui ne l'est pas, entre ce qui fait partie d'une convention et ce qui ne le fait pas. Cette position du discours entre les deux qui se lie à un travail d'analyse systématique rend finalement son ordre insoutenable : *« Tu vois, c'est pourquoi il est si difficile de choisir soi-même, car dans ce choix se mêlent la continuité avec l'isolation absolue. C'est à cause de ce choix qu'une alternative de devenir un autre, de se réinscrire dans un autre, est complètement exclue.¹ »* (Kierkegaard dans *Ou bien- ou bien*)

Cette tension permanente entre une mise en ordre discursive, les ordres que doivent respecter le discours pour y arriver et cette réalité qui ne cesse de lui échapper nous inspire, pour conclure, une volonté de vouloir déplacer l'objet de notre étude. Il ne s'agit plus de faire de l'analyse des politiques publiques en produisant des connaissances toujours partiels sur les politiques publiques et qui n'arrivent jamais vraiment à se débarrasser des acteurs/sujets. Il ne

¹« Sieh, darum ist es so schwer, sich selbst zu wählen, weil in dieser Wahl die absolute Isolation mit der tiefsten Kontinuität identisch ist, weil durch sie jede Möglichkeit, etwas anderes zu werden, vielmehr sich in etwas anderes umzudichten, unbedingt ausgeschlossen wird» .

s'agit pas non plus de faire de la sociologie de l'action publique en mettant en évidence les jeux d'acteurs sans se préoccuper plus que cela de la spécificité de l'objet sur lequel ces derniers se mobilisent. Il s'agit d'abord de comprendre le rôle de la production des connaissances sur la formation des politiques publiques à partir de l'étude des pratiques discursives des acteurs en interaction. C'est à travers les procédures de production, stabilisation et aussi raréfaction des énonces que nous pouvons non seulement comprendre la fabrique des politiques publiques mais surtout le cœur de l'activité politique, c'est-à-dire une activité qui par un discours « en action » tente de maintenir un ordre face à une réalité toujours désordonnée, discontinue et insaisissable.